



penser
l'énergie
autrement

Modification au processus des localisations

Présentation au Congrès INFRA

22 novembre 2022



- 1. Contexte actuel et objectifs**
 - 2. Modification apportée au processus de localisation**
 - 3. Notre vision**
 - 4. Outils développés pour supporter le demandeur**
 - 5. Résultats de sondage de satisfaction**
- 

Réseau de distribution de gaz naturel au Québec



Plus de 11 000 km
et plus de 340 municipalités

- Énergir - Transport
- Énergir - Alimentation
- Champion Pipeline
- TQM Pipeline
- TC Énergie
- Gazifère

Coljenn 02-2021 50293



1. Contexte actuel

- **Plus de 100 000 demandes de localisation par année**
- Pour plus de 50 %, un employé d'Énergir se déplace pour localiser et marquer les conduites souterraines
- Énergir se fait une priorité de **respecter la date de début des travaux** du demandeur
- Énergir investit dans la cartographie de son réseau depuis 2015 et continue à travailler pour obtenir de plus en plus de précision sur la localisation de son réseau
- Projet de loi fédérale S-229 qui augmenterait sensiblement le nombre de demandes de localisation à prévoir
- Énergir a un objectif de réduction de **37,5 % des émissions de GES d'ici 2030** et d'être carboneutre d'ici 2050

2. Objectifs



Avec la venue de nouvelles technologies, Énergir débute la modification de son processus de localisation afin d'offrir un **service plus rapide et agile aux demandeurs de localisation**.



La modification des processus permettra de **responsabiliser davantage les demandeurs à la présence du réseau gazier**.

Énergir désire s'appuyer sur la connaissance de la précision de son réseau dans le SIG et sur les nouvelles technologies pour atteindre ses objectifs

3. Modifications apportées au processus de localisation

- Depuis février 2021, certaines demandes de localisation sont traitées par l'envoi d'un rapport de localisation **sur croquis seulement** de la part d'Énergir.
- Cela signifie que le **demandeur peut identifier lui-même l'emplacement de la conduite**, grâce aux informations apparaissant sur le croquis de localisation fourni par Énergir.
- Pour déterminer si Énergir ira faire le marquage ou non, des **balises bien précises ont été mises en place**
- Énergir **procédera par étape et de façon itérative** afin de déterminer si les balises peuvent être élargies, et ce, grâce à une approche rigoureuse **basée sur le risque**.
- Énergir a développé des outils pour mitiger les risques identifiés



3372
localisations
sur croquis



1 bris
recensé suite
au nouveau
processus



Cette pratique
est déjà en
place pour
d'autres
gazières: ex:
Fortis BC

4. Notre vision



- **Continuer à investir** dans nos efforts pour ajouter de la précision à l'information sur notre réseau dans notre Système d'Information Géographique (SIG)
- Être à l'affût **des nouvelles technologies** qui peuvent nous aider à y parvenir : relevé numérique avec récepteur GNSS, pilote de relevé avec Olameter, etc.
- Continuer à élargir les cas où un rapport de localisation sur croquis seulement peut être effectué
- Travailler des **ententes de substitution de localisation** avec des entrepreneurs
- Rendre disponibles les informations de notre réseau en format numérique pour les demandeurs

4. Outils mis en place pour supporter le demandeur

2. Ajout d'un document d'interprétation pour le croquis de localisation



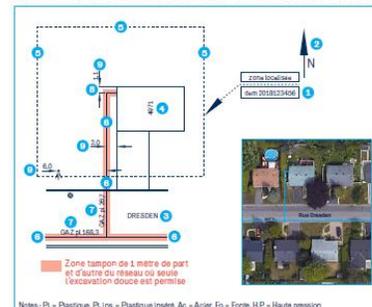
Effectuez vos travaux en toute sécurité

Document d'interprétation du croquis de localisation et des étapes à respecter lors de vos travaux à proximité de réseaux gaziers

Comment interpréter votre croquis de localisation ?

Le croquis vous permet de situer les conduites de gaz naturel souterraines comprises dans la zone de vos travaux, définie comme zone localisée dans le croquis.

Voici un schéma explicatif vous permettant de bien interpréter le croquis :



Énergir vous remercie d'avoir effectué votre demande de localisation auprès d'Info-Excavation.

- 1 Numéro de demande Info-Excavation
- 2 Point cardinal
- 3 Numéro de la rue
- 4 Numéro civique
- 5 Zone localisée
- 6 Réseau gazier
- 7 Identification du type de réseau et de son diamètre (en mm)
- 8 Ligne de référence
- 9 Distance entre référence et réseau (en mètre)

Vidéos explicatives :

Entrepreneurs  Grand public 

Étapes simples à respecter pour effectuer vos travaux de manière sécuritaire

- 1 Ayez en main votre croquis de localisation valide et à jour avant de débiter vos travaux.
- 2 Procédez au marquage au sol des conduites de gaz naturel à l'aide de peinture aérosol (si un marquage n'a pas été effectué par un technicien d'Énergir).
- 3 Maintenez ce marquage pendant la durée entière de vos travaux.
- 4 Il est interdit de procéder à une excavation mécanique à l'intérieur de la zone tampon* (soit 1 mètre de part et d'autre de chaque conduite), comme illustré dans le schéma ci-contre. Avant d'utiliser un équipement d'excavation mécanique (ex. excavatrice, tarière, «pelleuse»), creusez à la main ou utilisez une méthode d'excavation douce (ex. pelle ronde, air comprimé, hydroaspiration) afin de rendre visible les conduites de gaz naturel. Veuillez noter que la profondeur des conduites peut varier.



Que faire si vous endommagez une conduite de gaz naturel lors de vos travaux ?

Cessez immédiatement vos travaux

- Laissez échapper le gaz naturel et ne cherchez pas à arrêter la fuite.
- Éloignez-vous de la fuite.

Évitez les flammes et les étincelles

- Coupez les moteurs de la machinerie lourde et de tous les autres équipements motorisés ou électriques.
- N'actionnez aucun appareil à proximité de la fuite, même un téléphone portable ou un interrupteur.
- Ne fumez pas.

Appelez le 911

- Si ce service n'est pas offert dans votre région, appelez au 1 800 361-8003.

Attention

Vos travaux doivent être réalisés conformément aux exigences des illustrations pour les travaux à proximité de nos infrastructures souterraines. En cas de doute, communiquez avec Énergir au 1 877 598-3038. La conformité au présent document d'interprétation ne peut constituer une exonération de responsabilité en cas de bris.

Les canalisations de gaz naturel souterraines installées sur les terrains privés ne sont pas toutes la propriété d'Énergir et, dans ce cas, elles n'apparaissent pas sur le présent ordre de localisation. Ainsi, n'oubliez pas de vérifier la présence possible de réseaux gaziers privés auprès des propriétaires des bâtiments desservis en gaz naturel.

Pour toutes questions, communiquez avec nous :
geomatique.archive@energir.com
1 877 598-3038



3. Vidéos disponibles pour les entrepreneurs et les particuliers pour aider à lire et comprendre un croquis de localisation

Entrepreneurs: https://youtu.be/Lui9Rs_TIVM

4. Ligne de support pour répondre aux questions du demandeur: 1-877-598-3038



4. Outils mis en place pour supporter le demandeur



5. **Formation** « Lecture et interprétation des rapports de localisation » diffusée par Info-Excavation
6. **Plan de communication** pour rejoindre les demandeurs sur le changement de processus
7. Sensibilisation des **préventionnistes** chez Info-Excavation
8. **Sondage** auprès des demandeurs pour s'assurer que le nouveau processus est connu et amélioration en continu à venir



Amélioration en continu pour bien accompagner nos demandeurs

5. Sondage suite à l'implantation du nouveau processus

Objectifs du sondage:

- ✓ Évaluer la notoriété et la compréhension de ce nouveau processus
- ✓ Évaluer la satisfaction envers cette nouvelle approche
- ✓ Identifier des pistes d'améliorations concrètes au rapport de localisation sans marquage au sol
- ✓ Comprendre les besoins en information pour l'interprétation du rapport de localisation sans marquage au sol

Résultats: taux de satisfaction pour les éléments suivants:

- 89%** Satisfaction globale envers le nouveau processus de localisation
- 74%** Compréhension du nouveau processus
- 69%** Facilité à localiser les conduites
- 81%** Satisfaction envers la clarté du rapport de localisation
- 78%** Satisfaction envers la clarté de la zone tampon rose

202 répondants
du 17 mai au 31 juillet 2022

Un nouveau sondage sera fait du 31 octobre
à la fin novembre 2022



energir

penser
l'énergie
autrement

Questions?



Merci!



3. Outils développés: document d'interprétation et vidéo



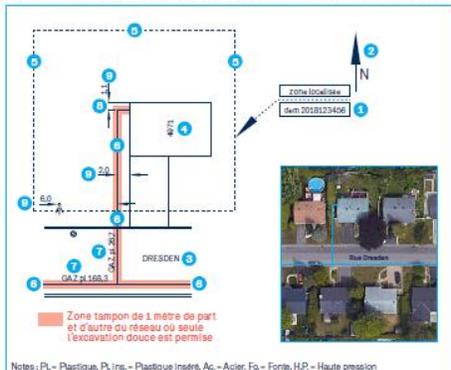
Effectuez vos travaux en toute sécurité

Document d'interprétation du croquis de localisation et des étapes à respecter lors de vos travaux à proximité de réseaux gaziers

Comment interpréter votre croquis de localisation ?

Le croquis vous permet de situer les conduites de gaz naturel souterraines comprises dans la zone de vos travaux, définie comme zone localisée dans le croquis.

Voici un schéma explicatif vous permettant de bien interpréter le croquis :



Énergir vous remercie d'avoir effectué votre demande de localisation auprès d'Info-Excavation.

- 1 Numéro de demande Info-Excavation
- 2 Point cardinal
- 3 Nom de la rue
- 4 Numéro civique
- 5 Zone localisée
- 6 Réseau gazier
- 7 Identification du type de réseau et de son diamètre (en mm)
- 8 Ligne de référence
- 9 Distance entre référence et réseau (en mètre)

Vidéos explicatives :

Entrepreneurs

Grand public

Étapes simples à respecter pour effectuer vos travaux de manière sécuritaire

- 1 Ayez en main votre croquis de localisation valide et à jour avant de débiter vos travaux.
- 2 Procédez au marquage au sol des conduites de gaz naturel à l'aide de peinture aérosol (si un marquage n'a pas été effectué par un technicien d'Énergir).
- 3 Maintenez ce marquage pendant la durée entière de vos travaux.
- 4 Il est interdit de procéder à une excavation mécanique à l'intérieur de la zone tampon* (soit 1 mètre de part et d'autre de chaque conduite), comme illustré dans le schéma ci-contre. Avant d'utiliser un équipement d'excavation mécanique (ex. excavatrice, tarière, «pelleteuse»), creusez à la main ou utilisez une méthode d'excavation douce (ex. pelle ronde, air comprimé, hydroaspiration) afin de rendre visible les conduites de gaz naturel. Veuillez noter que la profondeur des conduites peut varier.

Que faire si vous endommagez une conduite de gaz naturel lors de vos travaux ?

Cessez immédiatement vos travaux

- Laissez échapper le gaz naturel et ne cherchez pas à arrêter la fuite.
- Éloignez-vous de la fuite.

Évitez les flammes et les étincelles

- Coupez les moteurs de la machinerie lourde et de tous les autres équipements motorisés ou électriques.
- N'actionnez aucun appareil à proximité de la fuite, même un téléphone portable ou un interrupteur.
- Ne fumez pas.

Appelez le 911

- Si ce service n'est pas offert dans votre région, appelez au 1 800 361-8003.

Attention

Vos travaux doivent être réalisés conformément aux exigences des Directives pour les travaux à proximité de nos infrastructures souterraines. En cas de doute, communiquez avec Énergir au 1 877 598-3038. La conformité au présent document d'interprétation ne peut constituer une exonération de responsabilité en cas de bris.

Les canalisations de gaz naturel souterraines installées sur les terrains privés ne sont pas toutes la propriété d'Énergir et, dans ce cas, elles n'apparaissent pas sur le présent ordre de localisation. Ainsi, n'oubliez pas de vérifier la présence possible de réseaux gaziers privés auprès des propriétaires des bâtiments desservis en gaz naturel.

10-2024-07204-FR-01-01-01

Vidéo pour entrepreneurs:

https://youtu.be/Lui9Rs_TIVM

Vidéo pour grand public:

<https://youtu.be/Sdv5GZ9oawl>

Pour toutes questions, communiquez avec nous :
geomatique.archive@energir.com
1 877 598-3038

